

SÉANCE ORDINAIRE DU 6 JUILLET 2015 À 19:30 HEURES :

À la séance ordinaire tenue le 6 juillet 2015 à la salle municipale, sont présents les conseillers et conseillères : Diane Talbot, Éric Mageau, René Rivard, France Martel et Stanley Boucher sous la présidence de la mairesse Mme Nathalie Bresse.

Le conseiller Donald Lachance est absent.

Daniel St-Onge, directeur général et secrétaire-trésorier est aussi présent.

Ouverture de la séance ordinaire à 19:30 heures.

Formant quorum sous la présidence de madame Nathalie Bresse, mairesse, la séance est déclarée ouverte.

2015-07-123 2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR :

1. Ouverture

1.1 Ouverture.

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

3. Adoption des procès-verbaux:

3.1 Séance ordinaire du 1^{er} juin 2015.

4. 1^{ère} période de questions

(Durée de 15 minutes et porte sur divers sujets d'ordre public)

5. Ouverture, étude et/ou acceptation des soumissions

5.1 Soumission pour la clôture du terrain de tennis;

5.2 Soumission pour les études environnementales, lots 1 385 460 et 1 385 461;

5.3 Soumission pavage d'asphalte;

5.4 Soumission appel d'offres – déneigement – reporté au mois d'août.

6. Information au conseil et correspondance

6.1 Dépôt de la liste de la correspondance pour le mois de juin 2015.

7. Rapports des comités

7.1 Finances – Subventions :

7.1.1 Adoption des comptes à payer;

7.1.2 Dépôt du rapport financier en date du 30 juin 2015 – reporté.

7.2 Autres comités:

7.2.1 Rapport des membres du conseil de leur comité respectif.

8. Affaires nouvelles

8.1 Résolutions à adopter:

8.1.1 Honoraires d'ingénieurs – plans et devis et procéder à l'appel d'offres pour la réfection du chemin Biron;

8.1.2 Honoraires d'ingénieurs – plans et devis et procéder à l'appel d'offres pour le prolongement des réseaux aqueduc et égout vers les étangs aérés par la rue Desruisseaux;

8.1.3 Panneaux d'affichage pour les trois parcs;

8.1.4 Régie intermunicipale sanitaire des Hameaux – Règlement d'emprunt numéro 12;

8.1.5 Dépôt du rapport des indicateurs de gestion 2014;

- 8.1.6 Congrès de la FQM – les 24, 25 et 26 septembre 2015;
- 8.1.7 Programme Réhabilitation du réseau routier local (RRRL)
– demande d'aide financière.

9. Adoption des règlements

- 9.1 Adoption du règlement d'emprunt numéro 599 numéros civiques sur le territoire de la municipalité;
- 9.2 Adoption du règlement d'emprunt numéro 600 pour le prolongement des réseaux aqueduc et égout le long de la route 112 direction Est.

10. Avis de motion à donner

- 10.1 Règlement d'emprunt numéro 601 - réfection du chemin Biron;
- 10.2 Règlement d'emprunt numéro 602 - prolongement des réseaux aqueduc et égout vers les étangs aérés par la rue Desruisseaux;
- 10.3 Modification au règlement de zonage numéro 436 – grille d'usage.

11. Varia affaire nouvelle

- 11.1 Entente relative au remplacement de l'entente intermunicipale pour la collecte et le transport des matières résiduelles et prévoyant la constitution d'une régie intermunicipale.

12. 2ième période de questions.

(Durée de 15 minutes et porte sur les sujets de l'ordre du jour).

13. Levée de la séance ordinaire

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Stanley Boucher **ET RÉSOLU QUE** le contenu de l'ordre du jour de la séance ordinaire du 6 juillet 2015 soit approuvé et adopté avec l'ajout du point 11.1.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS.

2015-07-124 ^{3.1} **PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 1^{er} JUIN 2015 :**

IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère Diane Talbot **ET RÉSOLU QUE** le procès-verbal de la séance ordinaire du 1^{er} juin 2015 soit approuvé et adopté tel que déposé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS.

^{4.}
1^{ÈRE} PÉRIODE DE QUESTIONS (début : 19 h 37)
(Durée de 15 minutes et porte sur divers sujets d'ordre public)
Procédure à suivre pour poser une question.

Toute personne doit, après s'être identifiée en donnant son nom, exposer son point de vue.

Ce droit de parole est limité à une période maximum de cinq (5) minutes, mais si le temps le permet et que toutes les personnes désirant s'exprimer l'ont fait, cette personne peut intervenir à nouveau.

Monsieur Christian Hardy concernant les étangs aérés, la raison pour laquelle on vidange les boues des biodisques aux étangs aérés.

Monsieur Jacques Gourde:

- Concernant la proposition pour un panneau d'affichage pour la caserne incendie, faire le suivi ;
- Concernant l'accotement au 365 chemin Galipeau, il faudrait de la pierre, c'est à vérifier.

Monsieur Richard Matteau concernant la fermeture du chemin Pageau, voir la façon de faire.

Monsieur Luc Cloutier concernant le suivi du dossier des déchets au 4635 de la rue Cardinal.

Madame Pierrette Hardy :

- Concernant l'exposition à la bibliothèque ;
- Concernant la règlementation pour les chemins en milieu rural ;
- Concernant le mur de son sur la route 112 direction Est.

Madame Maryse Labonté :

- Concernant la fermeture du bureau durant la période estivale ;
- Concernant la terre à donner à l'entrée de la municipalité.

Monsieur Michel Turcotte concernant un futur développement et une sablière.

FIN DE LA 1^{ÈRE} PÉRIODE DE QUESTIONS À 20 H 16.

5.2

2015-07-125 SOUMISSION CLÔTURE DU TERRAIN DE TENNIS :

CONSIDÉRANT QUE nous avons été en appel d'offres sur invitation pour l'achat et la pose d'une clôture autour du terrain de tennis ;

CONSIDÉRANT QUE nous avons reçu 2 soumissions :

- | | |
|----------------------------|-------------------------|
| - Inter clôtures Orford | 13 500.00 \$ plus taxes |
| - Clôtures Fleurimont inc. | 12 500.00 \$ plus taxes |

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller René Rivard **ET RÉSOLU QUE** le conseil de la municipalité d'Ascot Corner accepte la soumission de Inter Clôtures Orford au montant de 13 500.00 \$ plus taxes, considérant qu'elle n'est la plus basse et qu'elle est conforme aux devis, incluant l'installation des bases pour les poteaux des filets et avec le délai des travaux dans la semaine du 13 juillet, ce que l'autre fournisseur était incapable de rencontrer.

Poste budgétaire : 03-310-00-028

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS.

5.2

2015-07-126 SOUMISSION POUR LES ÉTUDES ENVIRONNEMENTALES, LOTS 1 385 460 ET 1 385 461 :

CONSIDÉRANT QUE nous avons été en appel d'offres publiques et que l'ouverture a eu lieu le 2 juillet à 11 h 00 à l'hôtel de ville;

CONSIDÉRANT QUE nous avons reçu 3 soumissions :

- | | |
|-----------------------|-------------------------|
| - WSP Canada | 15 550.00 \$ plus taxes |
| - Englobe | 18 755.00 \$ plus taxes |
| - S. M. Environnement | 21 600.00 \$ plus taxes |

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère France Martel
ET RÉSOLU QUE le conseil de la municipalité d'Ascot Corner accepte la soumission de WSP Canada au montant de 15 550.00 \$ plus taxes considérant qu'elle est la plus basse et qu'elle est conforme aux devis.

Poste budgétaire : 03-310-00-021.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS.

5.3

2015-07-127 SOUMISSION POUR LE PAVAGE D'ASPHALTE :

CONSIDÉRANT QUE nous avons été en appel d'offres sur invitation pour le pavage d'asphalte sur le territoire de la municipalité;

CONSIDÉRANT QUE nous avons reçu 5 soumissions :

- Eurovia Québec Construction 230.61 \$ / T.M. plus taxes
- Sintra inc. – Région Estrie 203.65 \$ / T.M. plus taxes
- Pavage St-François 155.00 \$ / T.M. plus taxes
- Construction Pavage Dujour 147.00 \$ / T.M. plus taxes
- Pavage Estrie Beauce 141.50 \$ / T.M. plus taxes

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Éric Mageau
ET RÉSOLU QUE le conseil de la municipalité d'Ascot Corner accepte la soumission de Pavage Estrie Beauce au montant de 141.50 \$ / T.M. plus taxes considérant qu'elle est la plus basse et qu'elle est conforme aux devis.

Poste budgétaire : 02-320-00-521.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS.

5.4

SOUMISSION APPELS D'OFFRES – DÉNEIGEMENT :

Décision reportée à une prochaine séance.

6.1

DÉPÔT DE LA LISTE DE CORRESPONDANCE :

Le directeur général et secrétaire-trésorier dépose la liste de la correspondance pour le mois de juin 2015 et en fait la lecture.

7.1.1

2015-07-128 COMPTES À PAYER :

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère Diane Talbot
ET RÉSOLU QUE la liste des comptes à payer en date du 30 juin 2015 au montant de **202 051.99 \$** soit approuvée et que le directeur général et secrétaire-trésorier soit autorisé à procéder au paiement de ces comptes.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS.

7.1.2

DÉPÔT DU RAPPORT FINANCIER EN DATE DU 30 JUIN 2015 :

Le directeur général dépose le rapport financier en date du 30 juin 2015.

RAPPORTS DES COMITÉS :

Madame Nathalie Bresse mairesse :

- Donne de l'information concernant :
 - La Régie intermunicipale sanitaire des Hameaux, il y a trois municipalités qui sortent de la Régie mais deux autres municipalités se joignent à la Régie ;
 - A la MRC, il y aura adoption du schéma et mercredi le 2 septembre aura lieu l'assemblée de consultation ;

Madame Diane Talbot :

- Donne de l'information concernant :
 - La Régie des incendies recevra son camion pompe en juillet 2015 ;
 - Il y a eu 80 visites des propriétés sur le territoire de la Régie ;
 - Le Transport du Bonheur, le 35^{ième} se fera tel que prévu.

Monsieur Éric Mageau :

- Donne de l'information concernant :
 - La rencontre avec les ingénieurs pour la réfection du chemin Biron ;
 - Le pavage d'asphalte sur le territoire se fera avant les vacances estivales ;
 - Le pavage de la rue Cardinal se fera après les vacances estivales ;
 - Les travaux des terrains de tennis se fait à l'interne pour sauver des coûts.

Monsieur René Rivard :

- Donne de l'information concernant :
 - Le SAE pour la période de l'été ;
 - Samedi le 12 septembre sera la consultation de la population pour MADA
 - La prochaine tombée du journal communautaire sera jeudi le 6 août.

Madame France Martel :

- Donne de l'information concernant :
 - L'OMH, tout va bien ;
 - La piste cyclable, rien de nouveau ;
 - à l'urbanisme, nous regardons les solutions possibles pour agrandir le périmètre urbain.

Monsieur Donald Lachance : Absent.

Monsieur Stanley Boucher :

- Donne de l'information concernant :
 - Les solutions à étudier pour augmenter la capacité aux étangs aérés ;
 - Le prolongement des réseaux sur la route 112 direction Est ;
 - Le prolongement des réseaux aqueduc et égout vers les étangs aérés par le chemin Desruisseaux.

2015-07-129 HONORAIRES D'INGÉNIEURS – PLANS ET DEVIS ET PROCÉDER À L'APPEL D'OFFRES POUR LA RÉFECTION DU CHEMIN BIRON :

CONSIDÉRANT QUE le chemin Biron s'est détérioré énormément dans la dernière année et qu'il demande des interventions de façon régulière et que la recommandation est de procéder à la réfection complète du chemin Biron;

CONSIDÉRANT QUE nous devons faire un devis et procéder à l'appel d'offres pour la réfection de la surface du chemin;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Éric Mageau **ET RÉSOLU QUE** le conseil de la municipalité d'Ascot Corner accepte l'offre de services professionnels des Consultants S. M. Inc. au montant de 9 300.00 \$ plus taxes selon la description N/Réf F1520157-990 datée du 29 juin 2015 avec l'alternative numéro 2.

Poste budgétaire : 03-310-00-035

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS.

2015-07-130 ^{8.1.2} **HONORAIRES D'INGÉNIEURS – PLANS ET DEVIS ET PROCÉDER À L'APPEL D'OFFRES POUR LE PROLONGEMENT DES RÉSEAUX AQUEDUC ET ÉGOUT VERS LES ÉTANGS AÉRÉS PAR LA RUE DESRUISSEAUX:**

CONSIDÉRANT QUE nous avons procédé à quelques études dans les dernières années et la solution la moins coûteuse pour augmenter la capacité de traitement des eaux usées est de détourner les eaux usées vers les étangs aérés et d'augmenter la capacité de traitement à un seul endroit;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Stanley Boucher **ET RÉSOLU QUE** le conseil de la municipalité d'Ascot Corner accepte l'offre de services des Consultants SM pour la mise à jour de la collecte de données, la conception préliminaire des ouvrages et l'estimation des coûts au montant de 5 800.00 \$ plus taxes.

Poste budgétaire : 03-310-00-034.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS.

2015-07-131 ^{8.1.3} **PANNEAUX D'AFFICHAGE POUR LES TROIS PARCS :**

CONSIDÉRANT QUE l'installation de nouveaux panneaux d'affichage pour les trois parcs est à faire;

CONSIDÉRANT QUE nous avons demandé des prix à deux fournisseurs et Kalitec et Multi-Visuel;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller René Rivard **ET RÉSOLU QUE** le conseil de la municipalité d'Ascot Corner accepte la soumission de Multi-Visuel pour les panneaux des trois parcs au montant de 4 665.00 \$ plus taxes installations incluses.

Poste budgétaire : 02-701-50-522.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS.

2015-07-132 ^{8.1.4} **RÉGIE INTERMUNICIPALE SANITAIRE DES HAMEAUX – RÈGLEMENT D'EMPRUNT NUMÉRO 12 :**

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité d'Ascot Corner est membre de la Régie intermunicipale sanitaire des Hameaux (ci-après la Régie);

CONSIDÉRANT QUE la Régie a pour mission l'organisation, l'opération et l'administration du service de collecte et de transport des matières résiduelles qui dessert les populations des municipalités membres;

CONSIDÉRANT QUE la Régie doit procéder à l'acquisition de deux camions neufs et de deux bennes neuves pour les ordures et la récupération;

CONSIDÉRANT QUE les achats sont évalués à une dépense de 558 181 \$ et qu'un emprunt de 325 000 \$ est nécessaire pour payer une partie du coût de financement;

CONSIDÉRANT QUE conséquemment, le conseil d'administration de la Régie a adopté le règlement d'emprunt numéro 12 intitulé «*Règlement d'emprunt numéro 12 décrétant une dépense de 558 181 \$ et un emprunt de 325 000 \$ pour payer une partie du coût de financement aux fins de l'acquisition de deux camions neufs et de deux bennes neuves pour les ordures et la récupération*»;

CONSIDÉRANT QUE le présent Conseil doit, en vertu de la Loi, approuver ou refuser ce règlement d'emprunt de la Régie;

EN CONSÉQUENCE IL EST PROPOSÉ par le conseiller Stanley Boucher **ET RÉSOLU** d'approuver le Règlement d'emprunt numéro 12 «*Règlement d'emprunt numéro 12 décrétant une dépense de 558 181 \$ et un emprunt de 325 000 \$ pour payer une partie du coût de financement aux fins de l'acquisition de deux camions neufs et de deux bennes neuves pour les ordures et la récupération* » et **de transmettre** une copie certifiée conforme de la présente résolution d'approbation au directeur général et secrétaire-trésorier de la Régie dans les meilleurs délais.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS

2015-07-133 ^{8.1.5} **DÉPÔT ET ACCEPTATION DU RAPPORT DES INDICATEURS DE GESTION 2014 :**

CONSIDÉRANT QUE chaque année nous devons compléter et déposer au ministère des Affaires municipales le rapport sur les indicateurs de gestion pour l'année se terminant au 31 décembre;

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller René Rivard **ET RÉSOLU QUE** le conseil de la municipalité d'Ascot Corner accepte le rapport des indicateurs de gestion pour l'année 2014 et que celui-ci soit déposé au ministère des Affaires municipales par le directeur général / secrétaire-trésorier monsieur Daniel St-Onge.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS.

2015-07-134 ^{8.1.6} **CONGRÈS DE LA FQM – LES 24, 25 ET 26 SEPTEMBRE 2015 :**

CONSIDÉRANT QUE chaque année le congrès de la Fédération québécoise des municipalités (FQM) a lieu à Québec, les 24, 25 et 26 septembre 2015;

CONSIDÉRANT QUE les inscriptions et les réservations pour l'hébergement doivent se faire le plus tôt possible;

CONSIDÉRANT QUE les sommes nécessaires sont prévues au budget pour l'inscription de trois personnes;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ le conseiller René Rivard **ET RÉSOLU QUE** le conseil de la municipalité d'Ascot Corner accepte que

trois personnes assistent au congrès de la FQM les 24, 25 et 26 septembre 2015. Les personnes sont trois membres du conseil « Nathalie Bresse, Éric Mageau et Stanley Boucher » **QUE** leurs frais d'inscription 695.00 \$ / personne, d'hébergement, de repas et de transport environ 700.00 \$ / personne leurs soient payés selon la politique en vigueur.

**Poste budgétaire : 02-110-00-454 inscriptions des élus.
02-110-00-310 autres frais des élus.**

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS.

8.1.7

2015-07-135 PROGRAMME RÉHABILITATION DU RÉSEAU ROUTIER LOCAL (RRRL) – DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE:

ATTENDU QUE le conseil de la municipalité d'Ascot Corner a pris connaissance des modalités d'applications du volet – Accélération des investissements sur le réseau routier local (AIRRL);

ATTENDU QUE le conseil de la municipalité désire présenter une demande d'aide financière au ministère des Transports du Québec pour la réalisation de travaux d'amélioration du réseau routier local;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ par le conseiller Éric Mageau **ET RÉSOLU QUE** le conseil de la municipalité d'Ascot Corner autorise la présentation d'une demande d'aide financière et confirme son engagement à faire réaliser les travaux selon les modalités dans le cadre du volet AIRRL.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS.

9.1

2015-07-136 ADOPTION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 599 - ATTRIBUTION DES NUMÉROS CIVIQUES SUR LE TERRITOIRE DE LA MUNICIPALITÉ :

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère France Martel **ET RÉSOLU QUE** le conseil adopte le règlement numéro 599 pour l'attribution des numéros civiques sur le territoire de la municipalité d'Ascot Corner.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS.

9.2

2015-07-137 ADOPTION DU RÈGLEMENT D'EMPRUNT NUMÉRO 600 POUR LE PROLONGEMENT DES RÉSEAUX AQUEDUC ET ÉGOUT LE LONG DE LA ROUTE 112 EST :

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Stanley Boucher **ET RÉSOLU QUE** le conseil adopte le règlement d'emprunt numéro 600 pour le prolongement des réseaux aqueduc et égout le long de la route 112 direction Est.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS.

10.1

AVIS DE MOTION – RÈGLEMENT D'EMPRUNT NUMÉRO 601 POUR RÉFECTION DU CHEMIN BIRON :

AVIS DE MOTION est donné par le conseiller Éric Mageau qu'à une séance ordinaire subséquente le conseil municipal adoptera le règlement d'emprunt numéro 601 pour la réfection du chemin Biron.

Selon l'article numéro 445 du Code municipal, il y aura dispense de lecture lors de l'adoption du règlement.

10.2

AVIS DE MOTION – RÈGLEMENT D'EMPRUNT NUMÉRO 602 :

AVIS DE MOTION est donné par le conseiller Stanley Boucher qu'à une session subséquente le conseil municipal adoptera un règlement numéro 602 décrétant un emprunt pour le prolongement des réseaux aqueduc et égout vers les étangs aérés par la rue Desruisseaux.

Selon l'article numéro 445 du Code municipal, il y aura dispense de lecture lors de l'adoption du règlement.

10.3

AVIS DE MOTION – MODIFICATION AU RÈGLEMENT DE ZONAGE NUMÉRO 436 – GRILLE D'USAGE :

AVIS DE MOTION est donné par la conseillère France Martel qu'à une session subséquente le conseil municipal adoptera un règlement numéro 603 modifiant le règlement de Zonage numéro 436 – grille d'usage.

Selon l'article numéro 445 du Code municipal, il y aura dispense de lecture lors de l'adoption du règlement.

11.1

2015-07-138

ENTENTE RELATIVE AU REMPLACEMENT DE L'ENTENTE INTERMUNICIPALE POUR LA COLLECTE ET LE TRANSPORT DES MATIÈRES RÉSIDUELLES ET PRÉVOYANT LA CONSTITUTION D'UNE RÉGIE INTERMUNICIPALE :

CONSIDÉRANT QUE l'entente intermunicipale pour la collecte et le transport des matières résiduelles et prévoyant que la constitution d'une régie intermunicipale est entrée en vigueur le 10 avril 2006 ;

CONSIDÉRANT QUE trois municipalités membres de la Régie ont signifié leur intention de ne pas renouveler l'entente;

CONSIDÉRANT QUE les parties conviennent de s'adresser au ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire (MAMOT) pour procéder au remplacement de l'entente intermunicipale créant la Régie intermunicipale sanitaire des Hameaux par l'entente jointe à la présente;

CONSIDÉRANT QUE les membres de la Régie intermunicipale sanitaire des Hameaux ont recommandé aux municipalités membres d'accepter les termes de l'entente relative au remplacement de l'entente intermunicipale pour la collecte et le transport des matières résiduelles et prévoyant la constitution d'une régie intermunicipale;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ par le conseiller Stanley Boucher **ET RÉSOLU QUE** la municipalité de Ascot Corner approuve les termes de l'entente relative au remplacement de l'entente intermunicipale pour la collecte et le transport des matières résiduelles et prévoyant la constitution d'une régie intermunicipale jointe à la présente et autorise madame Nathalie Bresse, mairesse et monsieur Daniel St-Onge directeur général à signer l'entente.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS.

12.

2^E PÉRIODE DE QUESTIONS À 20 H 46.

(Durée de 15 minutes sur les points de l'ordre «du jour seulement)

Procédure à suivre pour poser une question.

Toute personne doit, après s'être identifiée en donnant son nom, exposer son point de vue.

Ce droit de parole est limité à une période maximum de cinq (5) minutes, mais si le temps le permet et que toutes les personnes désirant s'exprimer l'ont fait, cette personne peut intervenir à nouveau.

Monsieur Michel Turcotte concernant des travaux à faire sur la rue Cardinal avant de faire l'asphalte.

Monsieur Jacques Gourde :

- Concernant un ponceau sur le chemin Deblois ;
- Concernant l'entretien du parc, qui va payer pour l'entretien ;
- Concernant le règlement des vieux bâtiments dans le rural, droits acquis, etc. ... voir la CPTAQ ;
- Concernant le diamètre du ponceau sur le chemin Pageau.

Madame Maryse Labonté :

- Concernant le montant que Valoris ne paie plus à la Régie ;
- Concernant le transport en commun, continu-t-il pendant l'été ;
- Concernant le compte rendu de la fête de la St-Jean.

Madame Pierrette Hardy :

- Concernant la raison à laquelle les trois municipalités se retirent de la Régie intermunicipale sanitaire des Hameaux ;
- Concernant les assurances et autres dépenses, est-ce récurrents.

FIN DE LA 2^E PÉRIODE DE QUESTIONS À 21 H 16.

13.

2015-07-139 LEVÉE DE LA SÉANCE ORDINAIRE :

IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère Diane Talbot **QUE** la séance ordinaire soit levée à 21 h 16.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS.

PROCHAINE SÉANCE ORDINAIRE : Lundi le 3 août 2015 à 19 h 30.

DANIEL ST-ONGE
DIR. GÉN. ET SECR.-TRÉS.

NATHALIE BRESSE, MAIRESSE

